

**Province de Québec
Municipalité de Saint-Elzéar
Le 3 septembre 2013**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Elzéar, tenue le 3 septembre 2013 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 707 avenue Principale où les membres sont présents sous la présidence du maire Richard Lehoux :

Marie-Ève Nadeau, Jeannine Gilbert Drouin, Richard Laplante, Alain Gilbert, Carl Marcoux, Roger Walsh.

Mélanie Parent, est également présente.

Ouverture de l'assemblée

Le maire procède à l'ouverture de l'assemblée et récite la prière.

174-09-13 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Richard Laplante et unanimement résolu

Que l'ordre du jour soit approuvé tel que préparé en laissant le varia ouvert.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
4. Rapport du maire
5. Période de question
6. Correspondance
7. Permis et certificats
8. Chèques et comptes
9. Dépenses incompressibles – Assurance collective
10. Décompte #1 – rue Principale
11. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
12. Achat de sable pour l'hiver
13. Bilan du camp de jour 2013
14. Programmation des activités socioculturelles et sportives – Automne 2013
15. Embauche des professeurs et animateurs pour les activités socioculturelles et sportives – Automne 2013
16. Prolongation du contrat de monsieur Michel Labbé
17. Autorisation d'acquisition d'une partie de terrain
18. Arpentage pour l'acquisition d'un terrain
19. Exemption de taxe – Lacet de bottine
20. Réparation maison – René Marcoux
21. Surveillance de chantier rue des Pionniers
22. Recherche en eau par la géophysique
23. Varia
24. Levée de l'assemblée

175-09-13 Adoption du procès-verbal

Il est proposé par Carl Marcoux et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 5 août 2013 soit approuvé tel que rédigé.

Rapport du maire

Le maire fait un suivi des divers dossiers traités à la MRC de la Nouvelle-Beauce.

Période des questions

- Monsieur René Marcoux est présent ainsi que Madame Line Marcoux afin de connaître les modalités envisagées par le Conseil quant à la réparation de sa maison qui a été endommagée par des balles provenant du terrain de baseball.

Correspondance

- Message de remerciement de la part d'Yvon Laplante, délégué pastoral, pour le prêt d'une salle pour le projet pastoral *Parcours ALPHA*. Cependant, il doit annuler cette réservation pour des raisons de planification et d'horaire.

Permis et certificats

Les listes détaillées des permis et des certificats émis en août 2013 ont été déposées séance tenante auprès des membres du conseil pour consultation.

176-09-13 Chèques et comptes

Il est proposé par Marie-Éve Nadeau et unanimement résolu

Que les chèques au montant de 288 553,12 \$ et les achats au montant de 420 585,46 \$ soient approuvés.

177-09-13 Dépenses incompressibles – Assurances collectives

ATTENDU que le conseil municipal a prévu dans le budget des dépenses dites incompressibles;

ATTENDU que la municipalité a adopté le 7 août 2007 le règlement no 2007-126 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires;

ATTENDU la résolution 07-01-13 autorisant à l'avance certaines dépenses;

ATTENDU qu'il y a lieu de rajouter l'assurance collective dans les dépenses dites incompressibles;

En conséquence, il est proposé par Jeannine Gilbert Drouin et résolu à l'unanimité;

Que les dépenses en assurances collectives sont autorisées à l'avance à la condition que la municipalité ait les crédits suffisants pour le paiement.

178-09-13 *Autorisation de paiement avenue Principale – Décompte #1*

ATTENDU que Giroux & Lessard a transmis un premier décompte progressif des travaux équivalent à une distance de 50 m pour un total de 54 102,86 \$;

En conséquence, il est proposé par Alain Gilbert et résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement du décompte #1 des travaux de réfection de la rue Principale.

179-09-13 *Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)*

ATTENDU que les travaux d'amélioration du réseau routier municipal sur le rang Haut-St-Thomas et haut-St-Jacques ont été réalisés pour un coût total de 260 475 \$;

En conséquence, il est dûment proposé par Richard Laplante et résolu à l'unanimité

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le rang Haut-St-Thomas et haut-St-Jacques tel que mentionné dans la lettre du ministère des Transports du 5 août 2013 pour un montant subventionné de 15 680 \$ conformément aux exigences de ce dernier;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux dépenses dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

180-09-13 *Achat de sable pour l'hiver*

ATTENDU que la Municipalité a une réserve de sable abrasif avec sel de 200 tonnes métriques;

ATTENDU que la municipalité doit se procurer du sable abrasif pour l'hiver 2013-2014 pour une quantité d'environ 1 500 tonnes métriques

ATTENDU que des prix ont été demandés auprès de trois sablières dont les résultats sont :

Gravière RC Roy	7,79 \$/Tm
Gravière Concorbec	5,04 \$/Tm

ATTENDU que la compagnie BML a pour 1 000 tonnes métriques de sable provenant du plan d'asphalte de BML situé dans le Parc industriel de Sainte-Marie qu'elle offre au prix de 4,75 \$/TM;

ATTENDU que les distances séparant le garage municipal de ces fournisseurs de sable sont équivalentes;

En conséquence, il est dûment proposé par Roger Walsh et résolu à l'unanimité

D'acquérir 500 tonnes métriques de sable chez Gravière Concorbec à un coût de 5,04 \$ la tonne métrique, taxe municipale incluse ainsi que 1 000 tonnes métriques de sable provenant du plan d'asphalte de BML à un coût de 4,75 \$ la tonne métrique.

181-09-13 *Bilan du camp de jour 2013*

CONSIDÉRANT que le camp de jour est terminé pour l'année 2013;

CONSIDÉRANT que la coordonnatrice des loisirs, Mélanie a présenté un rapport décrivant les différents aspects du camp incluant un état des revenus et des dépenses;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pu approfondir certains points à leur satisfaction;

En conséquence, il est dûment proposé par Richard Laplante et résolu à l'unanimité

Que la municipalité accepte le dépôt de ce rapport.

182-09-13 *Programmation des activités socioculturelles et sportives – Automne 2013*

CONSIDÉRANT que la programmation préparée par Mélanie Parent a été déposée auprès des membres du Conseil pour information;

CONSIDÉRANT que tous les prix demandés aux participants ont été calculés en fonction des coûts réels par rapport à un nombre minimal de personnes inscrites;

CONSIDÉRANT que la municipalité priorise l'inscription des résidents avant les non-résidents ce qui est reflété par le coût d'inscription pouvant être majoré jusqu'à 50% pour les non-résidents;

En conséquence, il est dûment proposé par Jeannine Gilbert Drouin et résolu à l'unanimité

Que les activités socioculturelles et sportives pour l'automne 2013 soient offertes telles que décrites dans le programme si le nombre minimal de participants est atteint.

183-09-13 *Embauche des professeurs et animateurs pour les activités socioculturelles et sportives – Automne 2013*

CONSIDÉRANT que les activités socioculturelles ou sportives requièrent l'embauche de personnes ressources

CONSIDÉRANT qu'aucune compensation n'est requise par une personne ressource si l'activité n'a pas lieu;

CONSIDÉRANT que chaque personne est payée en honoraires professionnels et qu'aucun autre frais ne sera admis;

En conséquence, il est dûment proposé par Carl Marcoux et résolu à l'unanimité

Que le professeur ou animateur attitré à chacune des activités soit payé sous forme d'honoraires professionnels selon le tableau suivant en deux versements : un à la mi-session et l'autre à la fin de la session.

Cours	Professeur	Coûts	Nombre de cours	Inscription minimum
W-o parent/enfant	Danielle Bédard	57,50\$/h	12*1h	8
Work-out	Danielle Bédard	57,50\$/h	12*1h	8

Cardio-Tonic	Manon Paradis	40 \$ /h	8*1h	6
Fitness OSF	Jimmy	57,50\$/h	12*1h	8
Cardio-latino	Bianca	57,50\$/h	12*1h	8
Circuit marche dynamique	André	57,50\$/h	12*1h	8
Initiation hip-hop	Académie Broadway	40 \$/h	10*1h	8
Anglais	Patricia Therrien	25 \$/h	2*10*1h30	6
Yoga	Marie-Claude Drolet	70 \$/h	10*1h30 2 groupes	10

184-09-13 Prolongation du contrat de monsieur Michel Labbé

CONSIDÉRANT que le gymnase doit être ouvert et fermé lorsqu'il y a des activités programmées ou lorsqu'il y a des réservations;

CONSIDÉRANT que Monsieur Michel Labbé a été retenu pour réaliser ce mandat dans la première partie de l'année et que sa prestation était conforme aux attentes de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il se dit disponible pour la période commençant le 7 septembre et se terminant le 24 décembre 2013;

En conséquence, il est dûment proposé par Roger Walsh et résolu unanimement;

De reconduire le contrat d'ouverture et de fermeture du gymnase pour un montant équivalent à 5 \$ par déplacement et de 10 \$ pour le pelletage de l'entrée.

185-09-13 Exemption de taxes – Lacet de bottine

CONSIDÉRANT que le CPE Lacet de bottine a fait une demande d'exemption de taxes à la Commission municipale du Québec;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 204 de la Loi sur la fiscalité municipale, un organisme à but non lucratif titulaire d'un permis de centre de la petite enfance tel le CPE Lacet de bottine est exempté de taxes foncières;

CONSIDÉRANT que la Commission municipale consulte la municipalité pour connaître son opinion à l'égard de la demande de reconnaissance d'exemption de taxes;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 255 de la Loi sur la fiscalité municipale, un montant compensatoire en tenant lieu de taxes est versé à la municipalité à l'égard d'un centre de la petite enfance reconnu, tel le CPE Lacet de bottine;

En conséquence, il est proposé par Richard Laplante et unanimement résolu

Que le Conseil municipal informe la Commission municipale qu'elle n'a aucune objection à ce que soit exempté de taxes foncières le CPE Lacet de bottine.

186-09-13 *Surveillance de chantier rue des Pionniers*

CONSIDÉRANT que M. Lambert Laplante est le promoteur pour le nouveau développement de la rue des Pionniers;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire se prévaloir des services d'une firme d'ingénieur pour assurer un support pour la surveillance de ce chantier;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme d'ingénieur SNC Lavallin;

En conséquence, il est proposé par Alain Gilbert et unanimement résolu

Que les membres du conseil retiennent l'offre de la firme d'ingénieur SNC Lavallin pour le support les travaux de la rue des Pionniers par les services d'un technicien senior pour 72\$/hr en plus des dépenses pour la surveillance à temps partiel des travaux

Que les frais soient refacturés au promoteur.

187-09-13 *Recherche en eau par la géophysique*

CONSIDÉRANT que M. Roger Desrosiers a recommandé à la Municipalité l'entreprise GeoSyg pour faire les travaux de recherche en eau;

CONSIDÉRANT que le territoire étudié présente un potentiel pour trouver plus d'une réserve d'eau dans un même rayon;

CONSIDÉRANT qu'il est préférable d'élaborer un portrait plus exhaustif de la caractérisation des sols pour monter un dossier complet pour la demande au MDDEF

En conséquence, il est proposé par Marie-Ève Nadeau et unanimement résolu

D'autoriser M. Roger Desrosiers à mandater une firme de géophysiciens pour l'exécution des travaux de recherche en eau à l'aide d'une technique de géophysique pour une enveloppe budgétaire de huit mille dollars.

188-09-13 *Clôture de l'assemblée*

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Roger Walsh et résolu à l'unanimité

De clore la séance. Il est 22 h 20.

Richard Lehoux,
Maire

Mathieu Genest
Secrétaire-trésorier